



TOUR D'HORIZON

N° 6 - JANVIER 2016

Bonne
Année 2016

Edito

2016 commence à peine et notre commune démontre son dynamisme par tous les projets en cours, qu'ils en soient à la phase de conception comme à celle de la réalisation : aménagement de l'espace de la gare, rénovation et mise aux normes de la Maison de Retraite, pose de douze lampadaires supplémentaires dans les rues ou les hameaux, réfection du quartier de la Parro et la route du Gazy, rachat de la maison Nègre dans la rue des écoles, aménagement de quelques places de parkings dans cette même rue, et d'autres projets liés au patrimoine : mise en sécurité de la citadelle du Villard pour continuer à l'ouvrir au public, restauration de la digue du Moulin Grand qui est remarquable de charme, restauration de retable du 17^ès. de l'église St-Jean-Baptiste. La Commune s'efforce de trouver des subventions et ne commence aucun projet sans les obtenir, ce qui peut, certes les retarder, mais ne pas mettre notre budget en péril, et démontre le sérieux du Conseil Municipal face à ses missions. L'ensemble du Conseil Municipal adresse à tous les Chanacois ses vœux les plus chaleureux pour l'année 2016.

CADRE DE VIE

La mise en valeur de l'espace de la gare projetée en 2016.

Depuis quelques temps, la commune mène un projet d'aménagement de l'espace autour de la gare en partenariat avec la commune d'Esclanèdes car pour partie le terrain est à Chanac, pour partie à Esclanèdes. Ce projet a été retardé d'un an afin qu'il soit subventionné à 70 %. Actuellement, cet espace ressemble davantage à un terrain vague et ne donne pas aux automobilistes de la RN88 l'image que mérite notre charmante bourgade. Il était donc temps de s'en préoccuper. Un projet d'aire intermodale de transports a été défini : aire de covoiturage, accès facilité aux transports en communs, routier et ferroviaire qui s'est renforcé avec le « train régional à 1 € », aire de repos pour les usagers de la RN88. Un cheminement au Sud est prévu pour rejoindre le Pont Neuf sans longer la nationale. Le projet délimite les espaces circulés, les espaces de stationnement et les espaces réservés aux piétons grâce à des murs et de la végétation. Un alignement d'arbres créera une belle zone d'ombre. D'autres végétaux plantés dans tout l'espace permettront une réelle mise en valeur du site et une mise en valeur des bâtiments de la gare à l'architecture ferroviaire si caractéristique du siècle dernier qui a vu apparaître le chemin de fer.

Les nouveaux arrivants sont chaleureusement invités à la cérémonie des vœux du Maire, le 22 janvier à 19h à la salle polyvalente.

Repas des Aînés
le dimanche 31 janvier.

Fête du cochon
13 et 14 février.

2016, sera une année de recensement entre le 21 janvier et le 20 février.

SOMMAIRE	
ECHO DU CONSEIL	2
CULTURE	3
FEUILLETON	3
SPORT	4
CCPC	5
RECENSEMENT	5
LES TRAVAUX	6
TELEVISION EN HD	6

TOUR D'HORIZON

DELIBERATIONS DU CONSEIL

Le Conseil s'est opposé à la proposition d'évolution de l'intercommunalité proposé dans le cadre de la loi NOTRe qui partage en deux notre actuelle communauté de Communes.

Fiches projets 2015/2018 pour les subventions départementales demandées : aménagement des abords de la gare, réhabilitation extérieure de l'ancienne gare, travaux à la citadelle du Villard pour poursuivre l'ouverture au public, réparation de la voirie du hameau de Vareilles, aménagement quartier la Parro, route du Sec et du Royde, route du Gazy, mise en sécurité carrefour du Cros-Bas avec la RD32, aménagement de la rue de la Condamine, travaux de sécurisation à la Tour, renforcement de la digue effondrée du Moulin Grand, et restauration du retable bois doré du 17^e s. de l'église.

Enfouissement des réseaux secs au chemin de Sougayo.

Modification des tarifs de location de la salle des remparts du Villard (250 € le week-end toute l'année) et révision de son règlement.

Tarifs de location, en fonction de la saison, du nouveau gîte meublé du Villard, classe 3 épis.

Convention de mandat pour le déploiement d'une borne de recharge électrique pour les voitures électriques et hybrides rechargeables.

Recrutement de trois agents recenseurs qui seront nommés par arrêté du Maire.

Nouveaux tarifs du village de gîtes pour 2016.

Relance du PLU de la commune avec un nouveau cabinet d'urbanisme, le précédent ayant dû cesser son activité.

Convention avec la communauté de Communes pour l'enfouissement des réseaux de la rue des écoles, la rue Lucie Aubrac, rue de l'Enclos et rue du Champredon.

Achat en cours de la maison Nègre, rue des écoles pour aménagement d'une résidence service.

Début des travaux à la citadelle du Villard en 2016 comprenant la mise en sécurité, le changement des portes et des fenêtres, la restauration des vitraux éventrés de l'église.

Début des travaux de restauration du retable de l'église à la fin de cet hiver qui dureront jusqu'à l'automne car c'est un travail d'art très minutieux.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Les 15 jeunes du CMJ se sont déjà réunis trois fois en plénière et une fois en commissions

Les 15 jeunes se sont répartis en 3 commissions : cadre de vie, sport, et culture/communication.

Ils proposent des actions concrètes :

- Organisation d'une journée citoyenne ouverte à tous, près de l'aire de jeu au printemps 2016.
- Achat de 6 chaises longues à la piscine.
- Pose d'un abribus sur la place de la mairie.
- Réalisation d'un terrain multi-sports ou d'un skatepark sur le mandat des conseillers adultes.
- Pose d'une table de tennis de table extérieure à côté du mur de tennis.
- Organisation d'un tournoi de tennis de table pour adolescents à la Fête de Chanac fin juin.
- Concours de logo pour le CMJ un samedi après-midi au printemps 2016.
- Organisation d'un après-midi ciné club pour les collégiens un samedi après-midi au printemps à la salle polyvalente, reconductible si c'est réussi.



TOUR D'HORIZON

CULTURE

Le dossier de subventions pour les associations est à charger sur le site de la Commune et à déposer à la Mairie

La saison de Détours du Monde

La saison musicale de l'association « Détours du Monde » a commencé à l'automne par deux magnifiques concerts : celui de Beata Dreisigova à la une voix

absolument exceptionnelle. Celle-ci a proposé des créations aux rythmes folk-pop mêlés à de magnifiques chants traditionnels slovaques. Puis le concert d'Ali

Khattab, guitariste de talent qui tisse des liens musicaux entre les deux rives de la Méditerranée : message de paix et très belle production musicale métissée.

La musique est un langage universel et un langage de paix

Un spectacle intimiste de cirque de poche «Alexandrin le Grand » aura lieu le 19 février à 18h30 au Centre social, tout public. Ensuite Gaspar Claus, violoncelliste, Pedro Soler, guitariste et Inès

Bacan, chanteuse de flamenco viendront six jours en résidence de création musicale à Chanac et donneront un concert le 2 avril à 20h30 à la salle polyvalente. Au mois de mai, le Lozère Trail se

clôturera par un concert du groupe réunionnais « Zéréol ». Que chacun n'hésite pas à venir découvrir les genres musicaux, à passer une bonne soirée dans une ambiance sympathique.

« Le patchwork culturel , la diversité culturelle ouvre la voie à l'inventivité » P.Veyne

Le Noël des écoles

Les Ecoles de Chanac ont bénéficié d'un spectacle de Noël organisé par le comité des Fêtes de Chanac. « La compagnie du P'tit vélo » leur a proposé un spectacle de cirque plein de bonne humeur, de numéros burlesques, de drôlerie. La disposition sur les gradins en demi-lune donnait une ambiance fort chaleureuse et petits et grands se sont bien régalez !



FEUILLETON : LES ANCETRES SUR NOS CAUSSES

Épisode n°1 : Qui étaient-ils ?

Ils nous ont laissé leur mégalithes, que tout le monde connaît, c' étaient leurs tombes collectives (voir le bulletin municipal n°5). Tous les mégalithes sont protégés parce qu'ils font partie de notre patrimoine commun et notre Histoire. On connaît moins qui étaient ces femmes et ces hommes : **les premiers occupants de nos Causse étaient des Chasséens (-4000 av.J-C.)**. Avant eux, on ne retrouve pas de trace de présence humaine. Eux n'enterraient par leurs morts dans des dolmens (les dolmens seront construits 2000 ans après) mais dans des petits caissons de pierres enfouis dans le sol, les corps repliés en fœtus.

Ils se sont sédentarisés en petites communautés et étaient très évolués. **Ce sont les débuts de l'agriculture et de l'élevage**. Ils ont adapté l'agriculture à leur milieu de vie : ils plantaient différents type de blé dont le blé amidonnier et l'orge. On a retrouvé du blé grillé dans des fouilles ainsi que des pierres de meunerie qui devaient servir à écraser le grain pour fabriquer sans doute des petites galettes, ancêtres de notre pain. Ils avaient des moyens de cuisson et mangeaient les aliments cuits.

Ils élevaient des animaux : chèvres, moutons, porcs et petits bœufs. C'est grâce aux restes trouvés dans les fouilles que nous pouvons le comprendre. Ces animaux étaient gardés par des chiens. Premier animal domestiqué par l'Homme (il y a 12 000 ans) à partir du loup : pas étonnant qu'il soit le plus fidèle ami de l'Homme !

Suite de leur mode de vie dans le numéro 7 du Bulletin municipal.



Blé amidonnier

TOUR D'HORIZON

SPORT

LES SALTA BARTAS

Salta del Nuech

En attendant le LOZERE TRAIL, vous pouvez participer **le 16 janvier 2016 à 18h30 à la 3ème édition de la SALTA NUECH**. La formule sera identique aux années précédentes, un parcours de 14 km, avec 550 m de dénivelé positif. L'arrivée dans la salle des fêtes et ensuite le repas pris en commun. Les inscriptions en ligne sur le site de Lozère Trail sont ouvertes depuis le 10 décembre.

Conférence

Lors du Lozère Trail, le vendredi 13 mai pour les écoles et le samedi 14 mai pour les Chanacois, une conférence sera proposée par Frank Bruno de l'association « Bout de Vie » qui promeut la cause des personnes amputées à travers la pratique du sport, les défis et le dépassement de soi. Les conférences apportent une éducation au « regard des autres » à travers leurs différences mais aussi leur ressemblance qui nous font tous « Humains ».

Notre commune qui a un grand nombre de jeunes, peut être fière d'offrir un joli panel sportif :
Vélo, course, spéléo, capoeira, karaté, football, tir à l'arc, tennis de table...

Lozère Trail

Les inscriptions de la 14^{ème} édition du Lozère Trail sont ouvertes, en ligne sur le site, depuis le 1er décembre. Il aura lieu à la Pentecôte, les 14 et 15 mai 2016. Il propose plusieurs circuits : 108 km avec 5600 m de dénivelé positif ! 52 km, 25 km ou 14 km. A cette occasion et grâce à l'association Détours du Monde, un concert sera organisé le dimanche soir avec le groupe « Zoréol », groupe de musique traditionnelle de la Réunion. Ce sera sans aucun doute un moment de convivialité où coureurs, bénévoles mais aussi Chanacois pourront se retrouver pour clôturer ce superbe week-end sportif ! L'association développe dans le village une belle dynamique sportive qui prend de plus en plus d'ampleur : 1000 dossards pour 2016, 5 ou 6 « grandes » équipes présentes avec des coureurs d'élite. En 2015, 850 participants représentaient 55 départements et de nombreuses nationalités.

Le 1er décembre, l'association a signé une convention de partenariat avec l'association VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE. Aussi, lors de l'édition 2016 du Lozère Trail, un euro par coureur sera reversé à cette association. Vous pourrez rencontrer des membres de la délégation départementale qui seront présents sur l'aire d'arrivée pour nous sensibiliser aux ravages que provoque cette maladie, mais aussi pour récolter des fonds.

Depuis quelques années, les loisirs de plein air bénéficient d'un engouement du grand public et c'est une chance que Chanac soit présent sur ce terrain. Merci à tous les bénévoles et les participants.

LE ROC DE LA LEGUE

Le cyclo-club de Chanac est très actif. Il regroupe une trentaine d'enfants. Un entraînement hebdomadaire de VTT et vélo de route a lieu le samedi après-midi. Le 12 décembre, la section « jeunes » a remporté le trophée départemental de VTT et celui de cyclo-cross. Le cyclo-cross se pratique sur un vélo proche du vélo de route avec des pneus crantés et sur un parcours constitué d'une boucle parcourue plusieurs fois, tandis que le VTT se pratique sur un circuit. Le club organise une course « jeunes » entre 5 et 17 ans le dimanche 22 mai 2016.



TOUR D'HORIZON

AVENIR DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

La loi du 5 août 2015 portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République, supprime la clause de compétence générale pour les régions et les départements et revoit le nombre d'habitants pour les communautés de communes. Le relèvement de la taille minimale des intercommunalités pour la Lozère est de 5000 habitants minimum. En vertu de la loi NOTRe qui signifie « Nouvelle Organisation Territoriale de la République », les régions ont compétence sur le développement économique, l'aménagement du territoire, la formation professionnelle, la gestion des lycées et les transports hors agglomération (transport interurbain par car, transport scolaire, TER, etc.), les départements assurent la gestion des collèges, des routes et l'action sociale. **Les intercommunalités gèrent la collecte et le traitement des déchets, la promotion touristique, les aires d'accueil des gens du**

La loi NOTRe prévoit de faire passer la Lozère de 23 à 10 intercommunalités. Le nombre exact et le découpage définitif sera connu en mars **voyage et à terme, l'eau et l'assainissement.** Les régions et les départements ont des compétences partagées en matière de culture, sport, tourisme, langues régionales. Le département de la Lozère a proposé un redécoupage avec 10 EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) qui sera définitif en mars 2016 et mis en place le 1er janvier 2017. Va-t-on vers un éclatement de notre communauté actuelle ? Elle comprend, faut-il le rappeler, 5 communes : Chanac, Barjac, Esclanèdes, Cultures et les Salelles soient seulement 2773 habitants. Combien d'élus aurons-nous dans la nouvelle structure ? Beaucoup d'incertitudes encore qui seront bientôt éclaircies.

*Un EPCI est un Etablissement Public de Coopération Intercommunale.
L'EPCI de Chanac s'appelle la CCPC (Communauté de Communes du Pays de Chanac)*

RECENSEMENT

Cette année, le recensement se déroule dans notre commune du 21 janvier au 20 février. Le dernier remonte à 2011. Il a lieu tous les 5 ans. Les résultats sont pris en compte pour la participation de l'Etat au budget des communes. Plus une commune est peuplée plus cette participation est importante. Il permet de mieux connaître la constitution de la commune et donc de prendre des mesures adaptées aux besoins : seul l'INSEE est habilité à exploiter les questionnaires où vos noms et adresses ne seront pas conservés dans les bases de données et ne peuvent donner lieu à aucun contrôle fiscal ni administratif. **Il est donc essentiel d'y participer et de réserver le meilleur accueil aux agents recenseurs** recrutés par la Mairie qui a retenu Danielle Gache, Lydie Roujon et Léon Trousselier.

PORTRAITS

Notre village est dynamique, plusieurs d'entre nous le démontrent ! A commencer par ceux qui ont remporté un prix au concours départemental des jeunes Star'up « La start'up est dans le pré » : Murielle Cadiou et Fabien Lacan pour leur projet de création d'une société coopérative et participative des professionnels du numérique en Lozère et Ludvine et David Bergogne pour leur projet autour du bois de chauffage. Magali Coiffure à Chanac vient tout juste d'être labellisée Coiffeur Nature et fait donc partie des 9 salons "Coiffeur Nature en Lozère", après une année environ d'accompagnement par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Lozère. Une jeune artiste s'est installée à Chanac : il s'agit de Marie Lerouxel, potière-céramiste qui crée des objets tous plus jolis les uns que les autres. Elle vend ses productions sur les marchés de potiers, à la petite épicerie chanacoise de Mme Paris. Vous pouvez la retrouver sur son site.

La poterie est une pratique qui remonte à la Préhistoire. Le potier-céramiste doit faire preuve d'un grand sens artistique, que ce soit pour modeler l'objet ou pour le décorer. Alors que la céramique a une connotation artistique et regroupe tout objet en argile et cuit à basse ou à haute température (poterie, modelage céramique industrielle), la poterie, désignant l'objet en terre cuite, a une connotation utilitaire et artisanale. Mais désormais on parle de poterie d'Art donc la frontière est mince !

TOUR D'HORIZON

LES TRAVAUX

Les plaques des nouvelles rues vont être posées.
Une nouvelle signalétique pour la crèche, la Maison de retraite, la bibliothèque va être installée.
L'enfouissement de certaines lignes ERDF dans le village.

Remplacement de plusieurs armoires électriques dans le village.

Pose de lampadaires supplémentaires dans la commune.

Démarrage de la phase restauration du retable en bois doré à la fin de l'hiver et jusqu'à l'automne.

Achats de télévisions pour le village de gîtes car tous les gîtes n'étaient pas équipés.

Pose d'une grille pour les eaux de pluie à la Nojardère.

Pose de 3 défibrillateurs en partie subventionnés par la CNP Fondation : au stade, à la maison de retraite et à la salle polyvalente. Sensibilisation des habitants à l'utilisation d'un défibrillateur avec les pompiers en 2016.

Pose de trois barrières de sécurité devant l'école publique.

Un nouveau jeu en bois a été posé à l'aire de jeu.

Remplacement de quatre radiateurs neufs à la salle des remparts du Villard.

Taille des platanes de l'avenue de la Gare.

Retrouvez plus d'infos sur le site
www.chanac.fr et abonnez-vous en ligne
à la newsletter mensuelle.

CONCOURS DE FLEURISSEMENT DU 1ER MAI AU 15 SEPTEMBRE

La commune organise un concours de fleurissement sur toute la commune (village et hameaux) dans cinq catégories : fenêtres, balcons/terrasses, maisons avec jardin, potagers fleuris et commerces / locaux artisanaux. Début avril, les bulletins d'inscription seront disponibles chez les commerçants, à la Mairie et sur le site. Le jury sera composé de deux élus, de deux élus du CMJ et d'un pro-

fessionnel et passera entre le début juillet et à la mi-septembre chez les particuliers. Les prix seront des bons d'achat d'une valeur de 100 € dans chaque catégorie remis lors d'une cérémonie à la mairie.



LE PASSAGE DE LA TV À LA HAUTE DÉFINITION

A cette date, qui approche, la télévision numérique terrestre (TNT) passe à la haute définition (HD).

Cette évolution va permettre de diffuser l'ensemble des 25 chaînes nationales gratuites. Entre le 4 et le 5 avril, l'opération technique sera menée en une seule nuit sur l'ensemble du territoire. Elle aura un impact direct sur les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par antenne râteau. SEULS ceux qui ont une TV compatible avec la HD pourront continuer à recevoir la TV. Pour les autres il faudra s'équiper d'un adaptateur.

La TNT HD arrive le 5 avril 2016.
Si vous recevez la télévision par l'antenne râteau, vérifiez que le logo «Arte HD» apparaît sur la chaîne 7 ou 57. S'il n'apparaît pas, équipez-vous d'un adaptateur TNT HD.

Si vous recevez la télévision par câble ou satellite, renseignez-vous auprès de votre opérateur.

Si vous recevez la télévision par ADSL (box) ou par la fibre, votre équipement TV est déjà compatible HD.

www.recevoirlaTNT.fr
0970 818 818
(prix d'un appel local)

ANFR
Liberté • Égalité • Fraternité
REPUBLIQUE FRANÇAISE

CADRE DE VIE : UN PEU DE CIVISME

Tenons nos amis les chiens en laisse, car il est interdit de laisser un animal domestique divaguer librement ! Respectons les rues qui ne doivent pas être jonchées de leurs besoins. Article L.211-23 du code pénal : « Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde ou de la protection du troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant cent mètres. »

Veillons à ne pas nourrir les chats sans les adopter chez soi.

BULLETIN MUNICIPAL

Directeur de la publication :
Philippe Rochoux.
Rédaction : C.Boutin.
Rédaction CMJ: C. Cohen-Bacrie, L. Fourbé.
Prochaine publication : printemps 2016.
Téléphone : 04 66 48 20 21
Messagerie :
mairie.chanac@wanadoo.fr

